

Un paysage institutionnel temporaire

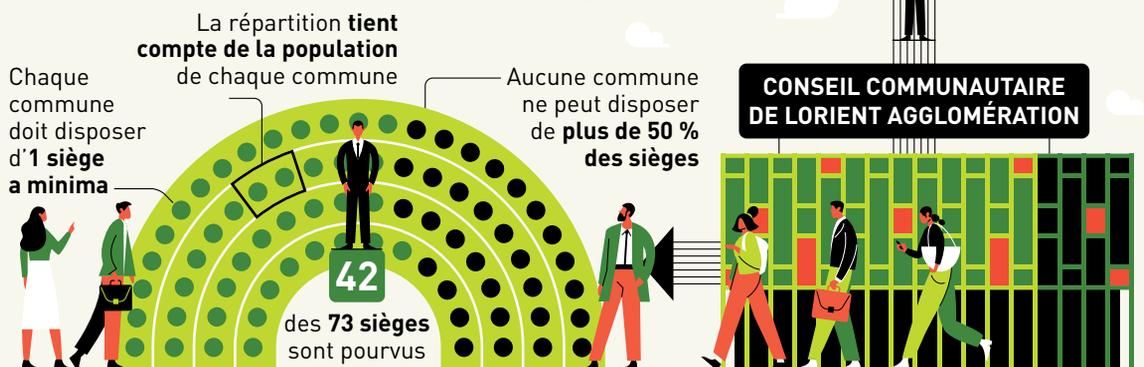
Alors que dans l'Agglomération, 20 communes ont élu leurs conseillers municipaux et communautaires, 5 communes devront organiser le second tour des élections municipales et communautaires qui n'a pas pu avoir lieu.

Communes où...

- ...les habitants devront voter
- ...les conseillers municipaux et communautaires ont été élus
- 1** Nombre de conseillers communautaires par commune



3 principes pour la répartition* des sièges par communes



* Cette répartition est celle du conseil communautaire lorsque l'ensemble des communes, y compris les 5 communes où un second tour est nécessaire, auront élu leurs conseillers municipaux, parmi lesquels sont « désignés » les **conseillers communautaires**.

